Vol. XXXVI — Saint-Boniface, Manitoba, 14 Novembre 1906. — No. 1

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 62, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Premiere Neige

Le soir, au coin du feu, j'ai pensé bien des [fois
A la mort d'un oiseau quelque part, dans [les bois...
Pendant les tristes jours de l'hiver mo- [notone
Les pauvres nids déserts, les nids qu'on [abandonne
Se balancent au vent sous le ciel gris de [fer.
Oh ! comme les oiseaux doivent mourir l'hiver !...
Pourtant, lorsque viendra le temps des [violettes,
Nous ne trouverons plus leurs délicats [squelettes,
Dans le gazon d'avril où nous irons cou- [rir...
Est-ce que les oiseaux se cachent pour [mourir ?

FRANÇOIS COPPÉE.

Revue de la Presse

SAINT-BONIFACE

Monseigneur l'Archevêque Langevin est de retour de son voyage à Rome.

Il a naturellement eu des entrevues avec le Souverain-Pontife.

Mgr Langevin est le chef spirituel, et l'un des aviseurs temporels les plus influents de la population catholique, irlandaise, française, etc., du Manitoba et d'une partie des Territoires.

Il exerce sa charge épiscopale en des jours difficiles. Sa responsabilité, dans les circonstances, est aussi lourde que celle de n'importe quel homme public

La *Patrie* n'a pas toujours été du même avis que l'Archevque de St-Boniface. Mais elle lui rends, sans hésitation, le témoignage que ses efforts ont été incessants pour défendre les droits de nos coréligionnaires.

Une question sérieuse se soulève en ce moment.

St-Boniface n'est divisée de la cité, déjà puissante de Winnipeg, que par la Riviere Rouge. Un quartier de St-Boniface est devenu, pour ainsi dire un faubourg de Winnipeg, habité par une population en majorité anglaise

L'annexion de St-Boniface à Winnipeg est préconisée par les nouvaux habitants,et par un certain nombres d'anciens.

Nous nous contenterons, pour aujourd'hui, de porter à la connaissance de nos lecteurs le mouvement qui se prépare et qui fait l'objet de discussions ardentes.

Est-ce la destinée inévitable de St-Boniface d'être englobée et noyée dans la métropole gradissante de l'Ouest Canadien ?...

LA PATRIE.

College de Saint-Boniface

ACADÉMIE FRANCAISE

Lecture et adoption du compte-rendu de la séance précédente. M. Paulin Bleau n'est pas seulement violoniste émérite, il est aussi prophète : il a prédit quel serait le sort d'un certain nombre de rhétoriciens. S'il a le flair bon, nous donnerons à l'Eglise un docteur magnifique, deux missionnaires, un curé, un recteur des jésuites qui arrivera à ce poste après avoir enseigné avec grandissime succès les mathématiques à la société civile, un auteur distingué, couronné par l'Académie française pour un volume intitulé *Les effets salutaires du tabac canadien*, des médecins de la médecine et des avocats dont la mâle éloquence ébranlera les voûtes du parlement, des ingénieurs *au niveau* du progrès, etc, etc. M. Paulin plût, car l'invention ingénieuse et l'esprit plaisent toujours.

Après cette prophétie deux jouteurs se lèvent.

M. Albert Auger, prétend qu'on devrait plutôt élever une statue à La Vérandrye qu'à Mgr. Taché.

M Auger nous explique à grand renfort de syllogismes et de mouvements oratoires que La Vérandrye a droit à la priorité, car, il est le découvreur de l'Ouest. Il est resté peu de traces de son passage ; mais les succès ne donnent pas toujours la mesure des hommes. La Vérrandrye fit preuve d'une force d'âme, d'une endurance et d'un patriotisme admirable. Entravé par le mauvais vouloir de la cour, ayant eu son fils, ses compagnons, son aumônier massacrés par les Sioux il ne s'abandonna pas; son courage grandit avec les difficultés et il fit des efforts gigantesques pour ouvrir tous les pays jusqu'aux montagnes Rocheuses à la civilisation et à l'évangélisation. Grâce à ce brave, nous, Canadiens-français nous pouvons dire: "nous sommes ici chez-nous."

M. Joseph Chabot pense que Mgr Taché a plus de droits à notre reconnaissance. Quitter sa patrie, sa maison, sa mère, sans espoir de retour pour s'enfoncer dans les forêts du nord ; courir pendant de nombreuses années après l'âme des sauvages, à travers les lacs, les neiges et les glaces, établir des paroisses, fonder des écoles, bâtir un collège et établir en un mot tant d'autres institutions dont les bienfaits atteignent la génération présente, voilà des titres semble-t-il dire plus concluants en faveur de sa thèse.

Devant tant de vertus et d'héroïsme, l'auditoire qui est jury en même temps, partagea son vote. Mais la majorité opina en faveur de La Vérendyre. M. Jacques Bertrand, dérida un instant l'auditoire en déclarant avec brio "Les inconvénients de la campagne."

Puis la séance est levée.

SEANCE DU 26 NOVEMBRE

Le collège a l'honneur d'annoncer qu'il présentera au public, le 26 novembre, à 8 heures, p. m., une séance dramatique, musicale et militaire au profit de la milice.

Les membres du clergé y sont invités.

On représentera deux comédies : une française et l'autre anglaise. "Le sourd ou l'auberge pleine," tel est le titre de la comédie française.

Voici en quelques mots, en quoi consiste cette comédie :

Un certain monsieur d'Asnières, usurier de profession, veut acheter le château de M. d'Alliban, d'une valeur de 30,000 écus pour 10,000 Pour arriver à son but, il invite M. d'Alliban et deux de ses amis, Rodolphe et Milord Roskbeef, à un souper de cinq francs par tête. Or, dans l'intervalle, Rodolphe a prévenu son ami Ernest, fils de M. d'Alliban, que M. d'Asnières machine contre lui, afin de le faire déshériter par son père. Ernest, vient donc à l'auberge, mais, ne peut être reçu par M. Legros parcequ'il n'y a plus de place. Il part, mais pour revenir ensuite déguisé et imitant la surdité. Après le repas, il prend possession de la chambre de M. d'Asnières. Comme de raison, l'usurier veut le faire décamper, mais le *sourd* n'entend pas de cet oreille là et il menace M. d'Asnières de ses révolvers.

L'usurier prend donc son parti de passer la nuit dans la salle à diner et il se couche sur la table. Mais à peine est-il couché que le sourd vient le déranger pour lui demander raison des insultes qu'il lui a prodiguées. Il réussit à lui faire demander pardon, et bien mieux, il réussit à le faire renoncer à l'achat du château de son père. La pièce finit par la réconciliation du père et du fils Voilà pour la pièce française.

Comme pièce anglaise on jouera *A Race for dinner*.

Voici l'histoire : Sponge, un homme pauvre, mais ingénieux arrive dans une petite ville près de Londres, où Doric, un marchand retiré des affaires, s'est fait bâtir une belle maison. Ce marchand marie sa fille ce jour là, et Sponge qui l'apprend, se dit que c'est une bonne occasion de trouver un diner Il rencontre Doric et essaie de se faire inviter au diner en se disant le contracteur du chemin qui passera par la ville. Mais le gendre arrive et brise tous ces plans ingénieux. Sponge ne se décourage pas, et il dit à Doric qu'il est poète et qu'il veut contribuer à l'acte de la mariée Mais on trouve que ses vers sont extraits d'un livre de chansons et il est encore une fois frusté de son diner. Mais, sur ces entrefaites, il entend un serviteur commander un diner pour trois et il assume le caractère de Dalton. Bientôt il invite Dalton, le vrai, à son repas. Dalton se soumet à cette fraude pour l'amusement. Mais il arrive d'autres inconvénients qui empêchent Sponge de diner. D'où il advient ce jour-là Sponge ne peut diner.

Voilà pour les deux comédies. Quand à la partie militaire ce sera du *physical ariel*. Le Père Georges Robichaud est chargé de la musique. C'est tout dire. La séance ira donc à souhait. Voilà en quelques mots la soirée du 26.

Nous invitons cordialement les citoyens de Saint-Boniface à y venir en foule.

Les billets sont en vente au collège et sont de 50 et 25 cts.

COLLEGIEN

Madame Antoine Vermette

Lundi le 5 novembre, décédait à Saint-Norbert, Cécile Roque, épouse de M. Antoine Vermette. Mme Vermette était âgée de 67 ans. Ses funérailles ont eu lieu jeudi matin à Saint-Norbert ; la messe de *requiem* a été chantée par M. l'abbé Cloutier.

Le deuil était conduit par M. Vermette et ses fils.

Nous les prions d'accepter nos bien sincères condoléances.

Le Manitoba.

MERCREDI, 14 NOVEMBRE 1906

Le Manitoba entre aujourd'hui dans sa 36ème année d'existence.

Edouard VII

Le roi d'Angleterre atteignait ses soixante-cinq ans, vendredi dernier.

Edouard VII est monté sur le trône à l'âge de soixante ans ; c'est un souverain d'une habileté remarquable. Au temps où il n'était que Prince de Galles, il s'appelait lui-même volontiers *le premier gentilhomme de l'Europe*. Impossible en effet, disent ses biographes, de trouver un personnage plus courtois, plus raffiné de manières et de procédés. Il possède un tact qui ne se dément jamais. D'instinct, ce prince devine ce qu'il faut dire et ce qu'il faut faire en chaque circonstance.

Dès les premières heures de son accession au trône, Edouard VII a imprimé à sa cour un cachet de grandeur et de dignité qui sied bien à l'un des maitres du monde.

Parmi les faits notables accomplis sous son règne, mentionnons: le règlement de la guerre du sud-africain, un effort constant vers la solution de la question agraire d'Irlande, le rapprochement de l'Angleterre et de la France, des courtoisies diplomatiques bien significatives entre le vatican et les autorités anglaises. Voilà des œuvres fécondes, qui attestent que Sa Majesté a l'œil bien ouvert sur les intérêts de son empire et de ses sujets.

Les limites du Manitoba

Les Hon. MM. Roblin, Rogers et Campbell sont partis vendredi pour Ottawa ; ils prendront part à une conférence chargée d'étudier une délimitation possible du territoire de certaines provinces. Manitoba, on le sait, se plaint d'être renfermé dans des limites trop étroites. Nous avons publié, il y a quinze jours, un sommaire des réclamations présentées par nos autorités provinciales au gouvernement d'Ottawa.

Un coup d'œil sur la carte géographique montre que, comparé aux autres provinces de l'Ouest, Manitoba ressemble à un timbre-poste sur une enveloppe !

Nous avons droit à mieux que cela.

Nous espérons que les autorités fédérales et les représentants des autres provinces intéressées s'inspireront d'un sage esprit de justice et nous accorderont bon traitement.

Il y aura à la conférence, le premier-ministre Scott, de la Saskatchewan, le procureur général Lamont ; le premier-ministre Whitney, d'Ontario, et le procureur général Foy, d'Ontario, de même que sir Wilfrid-Laurier et d'autres membres du cabinet fédéral.

Parlant de la question des frontières, l'hon. Robert Rogers, de Manitoba, a dit que les prétentions des provinces autres que le Manitoba, seraient contestées. "Ontario n'a aucun droit, a-t-il dit ; ses limites ont été définies il y a des années. On ne voit pas non plus comment Saskatchewan peut avoir des prétentions. Il ne suffit que de jeter un coup d'œil sur la carte, pour s'étonner de ce que le prolongements des limites jusqu'à la baie d'Hudson, y compris port Churchill, n'a pas été fait avant aujourd'hui, en faveur du Manitoba. Tout ce que nous demandons, c'est d'être mis sur un pied proportionnel à celui des provinces qui nous touchent. Nous demandons que nos limites du nord soient en lignes parallèles avec celles de Saskatchewan.

Notes Politiques

On se prépare avec activité à la rentrée des chambres, le 22 du courant à Ottawa.

***

Quelques journaux annonçaient la semaine dernière, que M. Hugh Armstrong, député de Portage-la-Prairie, serait nommé secrétaire-provincial, en remplacement de M. McFadden, qui prendrait la direction du nouveau collège agricole. Cette nouvelle n'a été confirmée par aucun des membres du gouvernement Roblin.

La Chasse au Buffalo

M. William Chapman, le poète canadien bien connu, publiait dans la *Presse* du 3 novembre, une description très exacte de l'ancienne chasse aux buffalos de nos prairies. Cette pièce de poésie est dédiée à l'honorable sénateur Bernier. Une belle photo-gravure, portraits et vignette, accompagne ces vers d'une fabrique élégante et d'une très originale inspiration.

La *Presse* a publié les lignes suivantes en présentant à ses lecteurs le travail de M. Chapman.

M. Chapman s'applique à écrire sur des sujets canadiens. Il veut faire connaître à l'étranger les scènes de la poëtique terre natale. Il veut faire revivre celles qui ont disparu et dans lesquelles se sont distingués les descendants de la race française en Amérique. Comme il l'a fait ici, l'hiver dernier, pour les canotiers de Lévis, qui n'existent plus, mais qu'il a vu à l'œuvre dans sa jeunesse, M. Chapman vient de peindre la chasse aux bisons, qui se faisait encore récemment, et dans laquelle les Métis français mettaient tant de courage, de force et d'adresse. Notre collaborateur a été bien inspiré en offrant l'hommage de son poëme à l'honorable M. T. A. Bernier. M. le sénateur de Saint-Boniface est le représentant d'une souscription où s'est faite longtemps la tragique et émouvante chasse aux bisons, et il a été l'ami du regretté Mgr Laflèche blessé par les Sioux au combat du Grand-Coteau, en accompagnant, comme missionnaire, une caravane de Métis partis pour chasser le buffle. M. le sénateur Bernier est un des hommes les plus distingués de l'Ouest et a toujours été le champion de la langue française au Manitoba, le défenseur de nos droits religieux et nationaux dans tout le Dominion. Il est aussi un excellent journaliste, un gourmet littéraire, et il saura apprécier l'attention de notre collaborateur.

Le Telephone

L'union des municipalités de la province, réunie en convention au Portage-la-Prairie, a approuvé la politique bien connue du gouvernement Roblin au sujet du téléphone.

Le téléphone d'Etat, un téléphone dont les artères principales seraient construites par le gouvernement et dont les branches locales seraient contrôlées par les municipalités, nous parait une chose absolument désirable.

Nous payons actuellement des taux énormes pour une chose qui devient de jour en jour presque d'utilité absolue. Imaginez-donc une banque, un bureau de journal, une compagnie de prêt, une étude d'avocat, un cabinet de médecin sans téléphone !

Or cet objet coûte beaucoup trop cher. Le monopole réalise des profits énormes au détriment de tout le public.

Le système préconisé par M Roblin, réduira de moitié le coût des téléphones.

Tous pourront l'avoir chez-eux. Un bureau d'affaires paiera environ $30 ; une maison privée, de $12.50 à $15 par année

On pourra, avec économie, communiquer d'une ville à l'autre.

Le cultivateur, souvent à longue distance des centres, pourra, sans bouger de chez-lui, faire ses achats au magasin, vendre son blé aux élévateurs, transiger une bonne partie de ses affaires.

Nous sommes heureux de l'appui que vient de donner au gouvernement sur cette question, l'Union des Municipalités de la province.

L'Union Ste-Cécile

Ainsi que nous l'annoncions, il y a quelques jours, l'Union Ste-Cécile célébrera sa fête patronale les 21 et 22 novembre. Nous sommes aujourd'hui en mesure de donner quelques détails.

Le 21, il y aura grande séance dans la salle supérieure de l'école normale. Portes ouvertes à 7½ h p. m.

Billets en vente chez M. J. B. Leclerc.

Les billets sont de 75 cts ; ils seront enlevés rapidement si l'on considère les numéros à l'affiche.

On nous dit que cette séance comporte le meilleur programme que cette société ait encore offert au public littéraire et artistique de Saint-Boniface.

PROGRAMME

I Ouverture.—Orchestre — Zimmerman
II Adresse de M. le président à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.
III La Torpille: comédie en un acte, par X.
IV The Sentry : marche, par l'orchestre H. Hesisins.
V Solo de violon par le professeur Couture.
VI Le Poignard : Drame en un acte, par Théodore Botrel. Personnages : MM. Goulet, Deny, Proulx.
VII Les deux gendarmes à pied, par MM. Le Gouarguer et Boutal.
VIII Chœur : Dis-moi quel est ton pays ? Bohemian nights — Greenberg — Orchestre.
X L'honneur est satisfait. Comédie en un acte, par Henri Bajn

DIEU SAUVE LE ROI !

***

Le 22 au matin, il y aura grand'messe solennelle à la cathédrale.

***

L'union Ste-Cécile a eu mercredi dernier, la visite de son chapelain, M. l'abbé Béliveau, de retour de Rome. M. l'abbé Béliveau a été respectueusement félicité de son voyage par l'Union, à laquelle il a adressé un bref mais très cordial et très sympathique discours.

LA LYRE

La *Lyre* de St-Boniface, sous la direction habile de M. Edmond Jean, a donné samedi dernier un concert magnifique. Nous en donnons ici le programme, qui a été exécuté avec entrain.

La *Lyre* mérite l'encouragement de nos concitoyens, et nous espérons que l'on nous donnera souvent de ces concerts.

PROGRAMME MUSICAL
Sous la direction de M. Ed. Jean.

1. Popuringsche, marche. A. Diereix
2. "Am Wunderschöenen", Valse. L. Gärtner.
3. Honneur aux Solistes, ouverture. Labole.

Solistes : Ed. Jean, H. Duyvejonck, sous-directeur ; Georges L'Evêque, secrétaire-trésorier.

4. Le Père la Victoire, marche française. Louis Ganne.
5. Le chant des fleurs, valse. M. Bléger.
6. Frivolité, schottisch. A Carteron.
7. La Châtelaine, ouverture. J. B. Maillochaud.
8. Le rève de Marthe, valse E. Mullot.
9. Le Derby, galop. Antoine Gibert.

VIVE LA CANADIENNE.

Chronique de la Province

BRUXELLES

Paroissiens reconnaissants. — On nous écrit de Bruxelles, Man.

Le 1er novembre jour de la Toussaint, les habitants de Bruxelles ont fêté le R M. Heynen, leur digne curé à qui ils doivent la construction de leur belle église et du local du *cercle paroissial*. La fanfare l'*Union de Bruxelles*, sous la direction de MM. E. Le Doyen et A. François, a prêté son concours dévoué à cette fête qui a eu lieu dans la salle du cercle.

On peut dire que toute la paroisse y assistait.

Le R. M. Heynen a été reçu avec enthousiasme par le comité paroissial et M. L. Hacault, secrétaire, lui a lu une adresse dans laquelle il a exprimé chaleureusement la gratitude de tous en lui présentant un magnifique ameublement de salon pour le nouveau presbytère. Cet ameublement est le produit d'une souscription générale à laquelle, fait digne de remarque, s'étaient associés un grand nombre d'Anglais de Holland, désireux de marquer ainsi leur haute estime envers M. le curé de Bruxelles. Le R. M. Heynen a été très touché de cette manifestation et il en a remercié éloquemment sa paroisse entière.

La fête s'est terminée par un concert de la fanfare.

LES SURNOMS D'ENFANTS

L'une des manies les plus à la mode dans presque tous nos foyer est celle des surnoms

Parce que nos enfants sont mignons, gentils, ravissants !—et je voudrais biens savoir pour qui ces chéris ne le sont pas—nous croyons illustré mieux notre tendresse débordante en les affublant d'un petit nom confit au miel, sans songer que—comme les fruits confits—ils se conservent indéfiniment ces amours de sobriquets ! ! !

Je sais une charmante famille d'ailleurs ou les enfants appellent leur père : Pompon ; leur mère : Violette fanée ; leurs tantes : Citrouille et Croquignole ; tandis qu'eux mêmes, les pauvres chéris, répondent aux noms plus ou moins prétentieux de :

Blanc trésor ; Bijou d'or : Ti Come, Col'aimepas ; Belleblette ; Louloutte et Pinotte.

Comment excuser ou justifier cette ridicule habitude ?

Pourquoi ne pas appeler les enfants par leur noms. S'ils portent ceux de Pierre, Paul, Victor, Antoinette, ne pas dire Pierrot ou Tipierre, Popaul, Totor, Lolotte, Gaby ou Bize, Toutonne, etc.

On évitera ainsi le risque de voir ces surnoms se substituer au nom propre, au prénom, voir même au nom de famille.

On parlait récemment, en ma présence, d'un ouvrier que son patron avait surnommé Garçon Vacarme : parcequ'il était célibataire et fort tapageur. Garçon Vacarme, il est resté et pourtant ce pauvre homme s'appelle Luc Garand.

Un autre que son père surnommait Fiston Chantonneaux n'est plus connu que sous ce vilain sobriquet et dérision des appellation, ce gaillard devrait porter le beau et noble nom de Gaston de Châteauneuf.

Pour éviter ces puérilités, il faut à tout prix s'abstenir de donner des noms-doux aux enfants. Et puisque la vogue est aux ligues que chaque mère de famille soit donc, dans son foyer, la promotrice de cette croisade

AVIS.

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session pour un acte incorporant une compagnie sous le nom de "The Manitoba Radial company," avec pouvoir de construire à Guiber, maintenir et opérer une ligne ou des lignes de chemins de fer, avec vapeur, électricité, gazoline ou autres sortes de forces motrices, pour le transport de passagers et de fret d'un point ou de points à, ou près de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba, à l'ouest ou au nord allant à un point, auprès du lac Manitoba et de construire, équiper, maintenir et opérer des branches et tous les ponts nécessaires, chemins, routes et pontons, et de construire, équiper et maintenir des hôtels, parcs, théâtres et autres places d'amusements, et de construire des lignes de téléphones en connection avec le dit chemin de fer et ses branches, et de transmettre des message pour des buts commerciaux et de charger des taxes et de produire de l'électricité pour la subvention de la lumière, de la chaleur et le pouvoir, et de faire des arrangements avec n'importe quelle compagnie électrique ou de pouvoir, afin d'obtenir la transmission de l'électricité et d'aquérir et tenir du stock dans d'autres compagnies et d'acquérir et développer des pouvoirs d'eau afin de produire de l'électricité ; de vendre et distribuer icelles, et d'exproprier, acheter, tenir et vendre du terrain pour la compagnie et pour autres buts, et de prélever et collecter des taxes de toutes personnes se servant de ces chemins de fer et réseaux et pour tout fret sur ces dits chemins de fer et réseaux, et pour faire des connections et du traffic, et des arrangements avec des compagnie de chemins de fer, de bateaux ou autres, et de construire, maintenir et opérer le dit chemin de fer et ses réseaux, et le dit télégraphe, téléphone et pouvoir électrique le long et sur les rues et chemins de n'importe quelle municipalité, sujet aux règlements des dites municipalités ; et d'acheter, prendre, louer et autrement acquérir la propriété, droit et franchise de n'importe quel autre compagnie ou campagnes, et de vendre ou louer à n'importe quelle autre compagnie ou compagnies, la propriété, droits et franchises de la compagnie et pour tous autres droits nécessaires, pouvoirs et privilèges à cet effet ; et que tous les travaux ci-dessus mentionnés soient déclarés comme étant pour l'avantage général du Canada.

ARTHUR WAGNER,
Pour les requérants.

Daté à Winnipeg, ce 29,
Au jour d'Octobre 1906.

AVIS

Une application sera faite à la prochaine session du Parlement du Canada par la compagnie du Canadian Northern Railway et le Grand Trunk Pacific Railway Company pour un acte ratifiant un arrangement entre les compagnies par rapport à un terminal conjoint à Winnipeg et autorisant les parties en questions d'operer et de mettre en force les termes de cet arrangement, et donnant au Canadian Northern Railway Company les pouvoirs nécessaires pour emaner des garanties pour l'obtention des argents nécessaires aux dépenses de ce dit terminal.

Daté ce 8ième jour de novembre 1906.

Z. A. LASH,
1 Toronto, Street, Toronto.
Solicitor for The Canadian Northern Railway Co.

W. H. BIGGAR,
94 McGill Street, Montreal.
Sollicitor for the Grand Trunk Pacific Railway Co.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session, pour un acte étendant le temps pour le commencement et le complément de la ligne ou lignes de chemins de fer, et les extensions et réseaux de la dite ligne ou lignes autorisés par le chapitre 45, des statuts du Canada, 1902 ; chapitre 91, 1903 et chapitre 68 de 1905, et en addition et ci-haut mentionné, pouvoir sera demandé pour permettre au "Canada Central Railway Company" de faire des arrangements et contrats sous la section 281 et suivantes de l'acte des chemins de fer, 1903, avec une ou plusieurs, ou toutes les compagnies suivantes ; — The Manitoulin and North Shore Railway Company ; Pacific and Atlantic Railway Company ; The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company ; The International Transit Company ; The Canadian Pacific Railway Company ; The Canadian Northern Railway Company ; The Canadian Northern Ontario Railway Company ; The Grand Trunk Railway Company et The Grand Trunk Pacific Railway Company.

H. C. HAMILTON, Toronto.
Pour les requerants.

Daté à Toronto, Nov. 1er 1906.

AVIS PUBLIC

L'assemblée annuelle des membres de la Société d'Agriculture de la Division Electorale de Carillon, sera tenue à St-Pierre, à la salle municipale, lundi, le 10ième jour de decembre 1906, à 1 heure p. m.

Daté à St. Pierre, ce 6 ième jour de novembre 1906

PAUL CHENARD,
Sec.-Trésorier.
Société d'Agriculture de Carillon.

Ville de St. Boniface

SOUMISSIONS POUR OUVERTURE DE RUELLES

Des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à lundi le 19 novembre courant pour ouverture et nivellement de trois ruelles. Les plans et spécifications peuvent être vus au bureau de l'ingénieur de la ville.

Un dépot de 5 p. c. du montant de la soumission devra l'accompagner.

St. Boniface, le 13 novembre, 1906.

Par ordre, THEO. BERTRAND.
Sec Trésorier.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

— Prière de nous faire parvenir le montant de votre abonnement.

—Un logis à louer, sur la rue La Vérandyre. S'adresser à M. Jos. Lecomte.

—Bonne maison à louer, rue La Vérandrye, s'adresser à MM. Bernier et Bernier.

— VIN DE QUALITE, chez J. B. Leclerc, 21-23, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

—Le bazar au profit de l'église Saint-Charles commencera dimanche, le 18 du courant.

—A part quelques jours de temps pluvieux, nous avons eu un bel "Eté des sauvages"

—Madame Jos Holland est partie lundi dernier, avec ses enfants, pour Warroad Minn.

— TABAC VALIQUETTE, en vente au No 21-23, rue Dumoulin, St-Boniface. J. B. Leclerc.

—M L. Pelletier, chef ouvrier bien connu de Fort William, sera candidat à la mairie dans cette ville.

—La saison commerciale de l'automne, à Winnipeg, est plus active qu'elle ne l'a jamais été dans le passé.

—A Louer, un logis actuellement occupé par la banque. Northern, rue Provencher. S'adresser à A. Gauvin.

—Martin Döyle, accusé du meurtre de Vincent Weiler, à Snowflake, a été libéré vendredi, en cour d'assises à Morden.

—Nous apprenons que la Société "La Gauloise" donnera une soirée musicale et dramatique le mardi 11 décembre 1906.

— Grand assortiment *de Pipes, Sacs à tabac, Porte cigarettes* et plusieurs morceaux de choix pour les fêtes chez J. B. Leclerc, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

—Melle E. A. McCaun, qui était en visite chez sa soeur Madame D. C. Cross de cette ville est partie la semaine dernière pour Chateauguay N. Y., accompagnée de sa nièce Melle B. Cross.

—La ville d'Edmonton éprouve en ce moment beaucoup de difficulté à construire ses édifices, faute de briques et autres matériaux. Il est assez étonnant que dans un pays prospère, ces disettes se produisent.

—Un individu appelé Charlesworth, immigré d'Angleterre, s'est suicidé samedi matin, en se précipitant dans la Rivière Assiniboine : un pauvre homme qui se sera trouvé trop isolé, trop étranger dans notre pays.

—Le C. P. R. demandera à la législature de la Saskatchewan à sa prochaine session, la passation d'un acte l'autorisant à construire 1000 milles de chemin de fer, de Weyburn dans une direction ouest. Cette région est très fertile.

—On construira au printemps un édifice à 16 étages à Winnipeg rue Lombard, vis-à-vis la nouvelle Halle aux Grains. Ce *Sky-scraper* sera la propriété d'américains ; on installera au rez-de-chaussée un grand restaurant fashionable ; les autres étages seront des salles publiques, bureaux et logements.

—La commission des grains, chargée par le gouvernement fédéral de régulariser et systématiser le commerce du blé, a siégé à plusieurs endroits dans la province, depuis quelques jours. Il est à espérer que cette commission arrivera à débarrasser ce grand commerce d'une partie de ses défectuosités et de ses dangers actuels : qualité douteuse du grain de semence, mauvais service de transportation des compagnies de chemins de fer, taux exorbitants, amalgamation outrée des acheteurs, protection et assurances suffisantes sur les élévateurs.

—On demande : une servante. S'adresser chez M. E. J. O'Sullivan, avenue Provencher, Saint-Boniface.

—M. J. B. Côté a été nommé lundi, secrétaire-trésorier de la ville de Saint-Boniface en remplacement de M. Théo. Bertrand, démissionnaire.

—Première qualité de bois de corde d'épinette rouge. A vendre en quantité voulue, scié en bois de poêle au besoin. Aussi toutes sortes de Charbon. A LEMAY, St.-Boniface.

—Un train chargé de blé a déraillé, vendredi dernier, à Meadows, par suite du mauvais état des roues d'un des chars. Le train allait à une bonne vitesse Sept chars se sont empilés les uns contre les autres et le grain a coulé à flots sur la voie. C'est une perte considérable pour les expéditeurs et la compagnie du C. P. R.

—M. Napoléon Prud'homme vient d'acheter le Metropolitan Hôtel, rue Notre-Dame, à trente pas de la gare du C. N. R. Ce grand hôtel sera à la disposition du public voyageur, au taux d'environ $1 par jour. C'est un magnifique établissement pourvu de salons et salles, et 65 chambres. Ce sera surtout un hôtel pour les voyageurs de langue française. Félicitons M. Prud'homme de son esprit d'entreprise.

—La ville de Regina se prépare à bâtir un grand hôpital, au coût de $100.000. Le besoin des hopitaux dans l'Ouest se fait sentir d'une façon déplorable. La population augmente, et, avec elle aussi, le nombre des malades. Ici nos hôpitaux de Winnipeg et de Saint-Boniface, regorgent toujours des patients. On en refuse tous les jours ! Il faudrait, dans le pays, plus d'hôpitaux, capables de s'occuper des cas ordinaires ; de cette façon nous ne recevrions ici que les cas spéciaux.

—Sous la présidence de Madame Joseph Lecomte, les dames patronesses de l'hospice Taché font depuis lundi une loterie, dans la grande salle de l'Ecole Normale. Tous les soirs, il y a dans cette salle réunion d'une jolie société ; les dames patronnesses ont décoré la salle avec art ; les tables de loterie et de rafraichissements sont très invitantes. Ce soir, il y aura un *basket social* qui devra rapporter de bonnes recettes à l'oeuvre et amuser considérablement ceux qui auront la bonne fortune d'y prendre part.

—N'oubliez pas que vous pouvez vous faire servir de la soupe aux huitres, de quatre à onze heures, à la loterie organisée, à l'école Normale, par les dames patronnesses de l'hospice Taché. Mentionnons qu'il y aura jeudi et vendredi soir, encan des objets non encore disposés ; nous pouvons dire que le public trouvera à cet encan des objets d'une valeur réelle.

Vente d'une Ferme pour Hypothequs

En vertu d'une Hypothèque qui sera produite le jour de la vente, il sera vendu a l'enchère publique a la salle d'encan de M. A H Pulford, encanteur au No. 320 Rue Donald, dans la City de Winnipeg. Samedi le 1er décembre A. D. 1906 à 12 heures de l'avant midi.

La ferme avec les batisses situés dans la Province de Manitoba étant le lot deux-cent trente-cinq (235) dans la Paroisse de Saint-Norbert, etant l'arpentage du gouvernement de la Puissance de la dite paroisse contant 160 acres plus au moins excepté la portion descrite plus bas.

Commençant à un point d'intersection de la ligne sud du dit lot deux cents trente cinq (235) cent quatre-vingt huit pieds Nord et pareille avec la limite Est du dit chemin entre Winnipeg et Emerson cent-quatre-vingt huit pieds West et pareille à la limite Sud, cent quatre-vingt huit pieds à la limite Est du dit chemin public. Alans au Sud et à l'Est de la limite du dit chemin public cent quatre-huit pieds du point du commencement.

Le vendeur est informé qu'il y a dans les environs quatre-vingt acres de terres de cassés qu'il y a de plus une écurie et une maison en logue.

La propriéte sera mise en vente a un prix fixe.

Conditions 20 par cent du prix de l'achat et la balance sero comme l jour de la vente.

Pour plus amples informations, S'adresser à

Ficher, Wilson & Ewart

Vendeurs soliciteurs, Winnipeg, Manitoba.

Daté à Winnipeg, le 27ème jour d'octobre, A. D. 1906.

AVIS

Avis est présentement donné que le Conseil de la ville de St.-Boniface, à la prochaine élection municipale, le 18 décembre 1906, soumettra au vote des électeurs de la ville de St.-Boniface un reglement ayant pour objet d'obtenir le droit de faire fonctionner un service de tramways le dimanche, dans la dite ville. La question qui sera soumise aux personnes qui auront droit de vote sur le dit règlement et dont les noms se trouveront sur la liste révisée des electeurs municipaux, sera comme suit :— "Etes-vous en faveur de faire fonctionner le dimanche un service de tramways dans la ville de St-Boniface."

Ce règlement sera soumis aux électeurs, le dix-huitième jour de décembre 1906 ; des bureaux de votation seront ouverts à 9 heures du matin et resteront ouverts jusqu'à 5 heures de l'après-midi, à chacun des endroits suivants, savoir :

Bureau de votation No. 1, à ou près de la residence de Mme J. H. Montpetit, avenue Provencher ; sous officier-rapporteur, Henri Cusson.

Bureau de votation No. 2, à la résidence et magasin de Joseph Cazes, au coin nord-Ouest de la rue Notre-Dame et de l'avenue Taché ; sous-officier rapporteur, J. Cléophas Macoux.

Bureau de votation No. 3, à l'ancien Hôtel de Ville ; sous-officier rapporteur, Jules. C. Turenne.

Bureau de votation No. 4, à la station de feu No. 2, coin de la rue Goulet et de l'avenue Tache ; sous officier rapporteur, Chs. Metcalfe.

Le dix-septième jour de décembre 1906, à deux heures de l'après-midi, à son bureau, dans l'Hôtel de Ville de St.-Boniface, le maire nommera, par écrit signé de sa main, deux personnes pour assister au calcul final des votes, et une personne pour assister à chaque bureau de votation de la part des personnes intéressées pour ou contre la passation du dit règlement.

Et le dix-neuvième jour de décembre 1906, à deux heures de l'après-midi, à son bureau, dans l'Hôtel de Ville de St-Boniface, le secrétaire-trésorier fera le calcul final des votes donnés sur la dite question pour l'affirmative et pour la négative respectivement.

THEO. BERTRAND,
Secretaire-trésorier.

St. Boniface, 13 novembre 1906.

NOTICE

NOTICE is hereby given that the Council of the Town of St. Boniface will at the next annual municipal election to be held in the town of St. Boniface, on Tuesday the eighteenth day of december A. E. 1906, submit to the vote of the electors of the town of St Boniface, a by-law having for its object to obtain the right to operate a sunday street car service in the town of St. Boniface.

The question to be submitted to the persons entitled to vote theron, on said by law and whose names are upon the revised list of municipal electors entitled to vote for mayor and Councillors at the time of such voting shall be. "Are you in favor of operating a sunday street car service in the town of St. Boniface ?"

This by-law shall be submitted as aforesaid to the electors qualified to vote thereon on the eighteenth day of december A.D.1906 ; and for the purpose of taking the votes thereon, polls shall be opened at, and remain open from the hour of nine o'clock in the forenoon to the hour of five o'clock in the afternoon of said day in each of the of the following persons places in the town of St. Boniface and at each of the said places the following persons shall be the respective returning officers to take the votes of the electors :

Poll No. 1, at or near the residence of Mrs. J. H. Montpetit, Provencher Ave. Deputy returning officer, Henri Cusson.

Poll No. 2, at the residence and store of Joseph Cazes north west corner of Notre-Dame st. and Taché Ave. Deputy returning officer, J. Cléophas Marcoux.

Pool No. 3, at the Old town Hall, Deputy returning officer. Jules C. Turenne.

Poll No. 4, at the fire Hall No. 2 corner of Goulet st. and Taché Ave. Deputy returning officer, Charles Metcalfe.

The Nineteenth day of december A. D. 1906, at the hour of two o'clock in the afternoon and at his office in the town Hall in the town of St.Boniface is hereby fixed as the time and place at with the secretary treasurer of the town of St. Boniface shall sum up the number of votes given on the said question in the affirmative and in the negative respectively.

On monday the seventeenth day of december A. D. 1906 at two o'clock in the afternoon at his office in the town Hall of St.Boniface, the mayor shall, appoint in writing signed by him two persons to attend at the final summing up of the votes and one person to attend at each voting place on behalf of the persons interested in and desirous of promoting the passing of the by-law and a like number on behalf of the persons interrested in and desirous of opposing the passing of the by-law.

THEO. BERTRAND.
Secretary-treasurer.

St. Boniface, Novembre 13th. 1906.

FEUILLETON DU MANITOBA.

PRES DU BONHEUR

NO 8

(Suite)

Laissez-moi partir avec vous! fit-elle, ses petites mains frêles s'accrochant au bras du baigneur.

Mais il se dégagea.

—Madame, madame, ce n'est pas possible... Vous nous gêneriez !... Soyez tranquille, nous ferons tout ce qu'il faudra.

Alors, elle ne demanda plus rien, et tout bas, elle murmura : "Mon Dieu ! mon Dieu !" comme une prière, comme un appel désespéré, car l'affreuse pensée lui revenait implacable : "Si un malheur est arrivé, c'est de ma faute."

Comme la barque s'éloignait, un roulement de voitures, puis un bruit de voix, des éclats de rire résonnèrent dans le silence morne de la plage, annonçant le retour des Gunter et de leurs amis. Quoiqu'un leur apprit le drame qui se passait ; et bientôt le vent apporta jusqu'à Simone le murmure de leurs exclamations. Alors, elle s'enfuit de la plage, prise d'une épouvante, de les rencontrer, de devoir écouter leurs paroles de sympathie bruyante qui lui faisaient horreur... N'était-ce pas à cause d'eux tous qu'elle avait eu cette discussion avec Roger et l'avait laissé partir? ..

Dans les Dalles régnait une sorte d'agitation, et il n'y avait pas, à cette heure, une maison où l'on ne parlât de Simone et de son mari... Sans que, d'ailleurs cette sympathie, mêlée de beaucoup de curiosité, troublât bien avant la tranquillité des baigneurs. Certes, tous partageaient le tourment de la jeune femme et y compatissaient, — comme l'on compâtit aux malheurs qui ne vous atteignent pas...

Là-haut, vers la falaise, dans la villa des Flots, la société Gunter pensait beaucoup à Simone, et même un peu à Roger. On la plaignait fort ; en passant, on la critiquait aussi, surtout, on la blâmait de n'avoir pas décidé son mari à faire la promenade d'Emerville.

Maud et ses amies, surexitées par leur inquiétude,— suffisante pour les intéresser, mais non pour leur être douloureuse !— se faisait répéter pour la dixième fois au moins par Job toujours empressé, les détails de l'arrivée de Simone aux Dalles, une heure plus tôt. Et Jessie, qui, seule peut-être parmi les personnes présentes, comprenait l'émotion de Simone, les écoutait, l'esprit tout occupé de la jeune femme, mais les yeux attachés sur son mari, avec une involontaire impression de bien-être en le voyant à ses côtés...

Sur la plage, des hommes du pays restaient encore, discutant les chances du retour de Roger, hochant la tête quand ils regardaient la mer et que le vent battait leurs visages hâlés. Puis, un à un ils revenait vers le village, leurs âmes simples pleines de pitié, — de pitié sincères ! — pour cette petite Mme Daubry qu'ils connaissaient bien, de la voir souvent passer, conduisant son attelage de poneys.

Pendant ce temps, elle Simone, toute seule sur la terrasse de la villa, les mains serrées dans un geste instinctif de prière, demeurait immobile, les yeux perdus vers l'horizon où la barque s'était effacée sous la brume qui confondait dans une même teinte indécise, —d'un gris bleu sombre,— le ciel et la mer. Dans son esprit enfiévré, les images se gravaient avec une telle puissance que, longtemps après, quand elle resongeait à cette heure, elle s'en rappelait les plus petits détails : un dernier reflet pourpre du soleil couchant sur les vagues ; la ronde incessante de frêles insectes autour d'un buisson tout près d'elle; même l'étrange aspect des petites herbes folles de la falaise, dressées toutes menues et toutes sombres sur le ciel plus pâles... Par instants, c'était surtout leur conversation du matin qui lui revenait ; elle se mettait à en rechercher toutes les phrases, les modifiant, substituant un mot à un autre, comme si elle eût pu encore en changer le dénouements. Puis, tout à coup, d'autres visions l'étreignaient, d'affreuses visions de deuil : les lettres de faire part adressées rapidement ; les visiteurs échangent à voix basse des paroles de condoléances banales ou trempées de larmes ; elle même les écoutant sans les entendre, toute vêtue de noir.., comme sont les veuves. Alors éperdue, ne voulant pas voir l'avenir, Simone se réfugiait dans le souvenir de Roger ; et, tout bas, elle se prenait à lui parler, comme s'il eût pu l'entendre : en petites phrases sans suite, pleines de tendresse et de regret, qu'elle interrompait pour redire toujours son même cri de supplication désespérée : "Mon Dieu! mon Dieu !"

Peu à peu, la nuit venait, une nuit de septembre voilée par la brune floconneuse et blanche ; et à l'horizon, les bois, prenaient des aspects bizarres dans cette lumière infiniment triste du jour mourant une à une à la file, des vaches descendirent d'un pas lourd, par l'étroit sentier de la falaise, puis défilèrent au pied de la terrasse ; et la fille qui les conduisait se retourna plusieurs fois pour regarder la jeune femme dont la mince silhouette avait des lignes rigides, ainsi immobile dans l'ombre.

La cloche de l'hôtel sonna. Comme une réponse à son appel, un groupe de promeneurs attardés passèrent sur le chemin ; parmi eux, il y avait des enfants qui couraient et s'appelaient avec de grands éclats de rire. Simone frissonna en les écoutant, secouée par une jalousie irraisonnée et folle devant leur joie... Tout près d'elle, dans une villa voisine, on venait d'allumer une lampe, et la lumière très douce sous l'abat-jour de porcelaine éclairait la table préparée pour le repas du soir, jouant sur le cristal des carafes, les fleurs du surtout. Machinalement ses yeux s'attachèrent à la flamme qui vacillait dans la nuit ; et soudain cette scène intime lui apparut comme l'image même de la vie de famille, — paisible et heureuse — qu'elle avait dédaignée et vers laquelle un désir passionné l'entraînait à l'heure même où elle lui échappait peut-être... Les plaisirs qu'elle avait tant aimés lui semblèrent si mesquins et si misérables qu'elle s'étonna d'avoir pu y trouver l'intérêt suprême de son existence. Elle eut horreur de ce monde à qui elle avait tout sacrifié, et dont la vie continuait indifférente à son angoisse dont il était cause : et, dans un élan de toute son âme, à travers la nuit, elle murmura comme si son mari eût été près d'elle :

—Vous me croyez n'est-pas Roger ?... Je vous assuré que je vous aimais !... que je vous aime !...

—Un pas sur la terrasse la fit tressaillir, elle se retourna, saisie de l'espérance folle qu'on lui apportait des nouvelles. Mais elle aperçut seulement l'anglaise, miss Lizzie qui venait l'avertir que la petite Odette refusait de s'endormir sans avoir vu sa mère.

—Ah ! oui, les enfants !

Elle les avait oubliés. Ils tenaient si peu de place dans sa vie, qu'à cette heure de suprême anxiété elle n'avait pas songé à souffrir près d'eux. Et elle suivit l'anglaise.

Oh ! la douceur lumineuse et chaude de cette chambre après la froide obscurité du dehors, comme elle frappa Simone ! Et son cœur déborda d'une tendresse infinie pour cette toute petite fille blonde qui lui tendait les bras des profondeurs blanches de son lit d'enfant.

—Bonsoir, maman, bonsoir! cria Odette, enchantée de se sentir serrée contre la poitrine de sa mère dont le cœur battait éperdument.

—Dis aussi "bonsoir ! papa," lui murmura Simone, avec un irrésistible désir d'avoir, une seconde ou moins, l'illusion de la présence de Roger.

—Mais il n'est pas là ! fit la petite surprise.

—Il va revenir, chérie ; dis-le, je t'en prie...

Et l'accent de Simone devenait suppliant, montait en notes brisées. La demande de sa mère semblait singulière à la petite fille ; et sa voix fraîche, entrecoupée d'éclats de rire, cria joyeusement :

—Bonsoir ! papa.

—Oh ! madame, fit d'un ton bas la nourrice qui avait suivi toute la scène en berçant le bébé ; oh ! madame, pourvu qu'il ne soit rien arrivé à monsieur !

Simone, agenouillée auprès du lit, se retourna d'un geste si violent qu'elle heurta une chaise, et fit relever la tête de la petite Odette.

—Taisez-vous !... taisez-vous! commença-t-elle avec une sorte d'emportement.

Mais elle rencontra les yeux pleins de larmes de la nourrice, et ce fut d'un accent plaintif qu'elle répéta une troisième fois :

—Oh! taisez-vous !

Elle s'était relevée et s'approchant de la nourrice .

—Donnez-moi Bébé, dit-elle, avide de sentir dans ses bras le fils de Roger.

—Oh ! madame, il sera bien lourd pour vous, fit la femme qui n'était pas habituée à voir Simone aussi maternelle. Et puis, il faut que je l'endorme !

Fièvreuse, la jeune femme répéta :

—Donnez la-moi, je l'endormirai.

Et lentement, s'efforçant d'être calme, elle commença de promener le bébé à travers la chambre. La nourrice avait raison; il était bien lourd, et à mesure que les instants s'écoulaient la respiration de Simone venait haletante, et son bras s'engourdissait... Mais que lui importait sa fatigue?... Ne faisait-elle pas en ce moment ce que si souvent Roger avait souhaité... Et elle marchait toujours, berçant le bébé par ce murmure incessant qui s'échappait de ses lèvres :

—Mon Dieu !... ce n'est pas possible !... Oh ! ce serait trop affreux !... Qu'il revienne !... mon Dieu ! mon Dieu ! sinon pour moi du moins pour les enfants !

Et ses larmes si longtemps contènues tombaient comme une pluie brûlante sur la petite robe de l'enfant.

(A suivre)

AU BON VIEUX TEMPS

BABY'S OWN SOAP

nos belles Canadiennes, célèbres pour leurs teints, faisaient usage du

SAVON BABY'S OWN SOAP

On le considérait alors—comme il est encore aujourd'hui—le meilleur et le plus agréable des savons pour la toilette, les enfants.

Quatre Générations l'ont loué !

Notez bien que les mots Baby's Own Soap sur l'enveloppe et le Savon, ne sont jamais traduits.

ALBERT SOAPS, LIMITED
MFRS., MONTREAL.

"Il y avait Plusieurs Années que je Souffrais"

"JE ME SUIS EXEMPTÉE DE L'OPERATION EN PRENANT LES PILULES ROUGES"

"J'AI TOUJOURS FAIT MON OUVRAGE EN PRENANT LES PILULES ROUGES — MAINTENANT JE ME PORTE A MERVEILLE"

Ainsi parle Mme Oliva Martel, de Cohoes, N.Y.



Mme O. MARTEL, de Cohoes, N.-Y.

Celui qui a bonne santé a toujours bonne mine.

Combien, à plus forte raison, n'en est-il pas ainsi de la femme?

On ne compte plus les indispositions, les infirmités, les affections aiguës ou chroniques dues, non seulement à l'impureté du sang, mais encore et surtout à une interruption ou à un trouble de la circulation.

Que la canalisation du sang vienne à s'engorger, que les vaisseaux paralysés ou détendus ne fonctionnent plus ou fonctionnent mal, et il va se produire aussitôt un état congestif des plus dangereux, dont la dénutrition, l'atrophie, l'infection enfin, à laquelle n'échappe aucun liquide croupissant, ne seront pas les conséquences les moins désastreuses.

Ainsi s'expliquent les orages qui, presque nécessairement, accompagnent les trois phases critiques de la vie féminine: la puberté, la maternité, le retour de l'âge.

Ainsi s'explique comme quoi, de toutes les misères spéciales à la femme, il n'en est pour ainsi dire pas une seule qui ne dérive d'une faiblesse de sang.

Si l'on songe combien d'autres maladies encore ont la même origine, on ne doit pas s'étonner de quelle renommée ont acquise les Pilules Rouges, de quelle popularité bien méritée jouissent les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine, seule dépositaire du vrai remède qui donne du sang riche et pur, avec chaque dose, qui fait disparaitre la pâleur, donne des forces, un bon appétit, de bonnes digestions, une bonne santé et par conséquent une bonne mine.

Les Pilules Rouges sont souveraines pour tous les troubles provenant de l'affaiblissement, de la torpeur de l'organe féminin. Rien de tel pour défluxionner le corps, l'assouplir, lui rendre la force par l'apport du sang pur, riche et frais et pour mettre un terme aux misères de toutes sortes: tiraillements, pesanteurs, faiblesses, vertiges, migraines, pertes, vomissements, etc., dus à la congestion.

Enfin, les Pilules Rouges prises à temps et avec persévérance, sont toujours sûres d'épargner à la patiente l'horreur de la fatale opération, trop souvent l'aboutissant forcé d'un long martyre.

Voulez-vous vous en convaincre, lisez cette lettre:

Cohoes, 30 Novembre, 1905.

Messieurs,

Je ne pourrais trop dire de bien de vos excellentes Pilules Rouges. Il y avait plusieurs années que je souffrais qu'and j'ai commencé à en prendre. J'étais à terre net, je ne pouvais pas mettre un pied devant l'autre. Il y a ici une femme qui a été obligée de subir une opération pour une maladie comme la mienne. Je me suis exemptée de l'opération en prenant les Pilules Rouges. J'encourage toutes les femmes et les jeunes filles à en prendre. J'ai toujours fait mon ouvrage sans m'arrêter en prenant les Pilules Rouges et maintenant je me porte à merveille. Je vous suis toute dévouée. Madame Oliva Martel, Cohoes, N.-Y.

Il ne nous est pas possible de donner des preuves plus fortes de l'efficacité des Pilules Rouges. Voici Madame O. Martel qui, contente d'avoir été guérie, n'hésite pas, par charité pour les femmes malades, à faire publier sa guérison opérée par les Pilules Rouges.

CONSULTATIONS GRATUITES : Adressez-vous par lettre ou personnellement au No 274 rue St-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi, au besoin, d'autres traitements, si votre maladie les requiert.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boites de 50 Pilules. Chaque boite est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au cent ou à 25c la boite, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boite ou $2.50 pour six boites, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

BILLETS DE PASSAGE

Nous sommes les Agents autorisés pour les lignes de navigation FRANCAISES, HOLLANDAISES, BELGES ET ANGLAISES nous sommes en mesure de vous offrir un confort absolu; une spécialité : billets de troisième à bas prix. Ecrivez en votre langue pour information.

Prompte Attention Donnée

Corn Epp Co.

Agents de Navigation

868 *Rue Main* - *Winnipeg*

A LOUER

RUE NOTRE DAME, presque en face de l'Hôtel Mondor. Bonne maison à louer.

RUE DESCHAMBAULT, Maison moderne.

RUE BERTRAND, Norwood, Maison toute neuve. Prix modéré.

RUE MARION, coin de la rue Taché Maison pour magasin, épicerie ou boucherie. S'adresser à DE LA GICLAIS & CO. 289 Rue Garry Winnipeg

---

LE PROFESSEUR

P. SALE

Réouvrira ses cours de musique vocale et instrumentale le premier septembre prochain. Leçons à domicile et dans son studio.

111 RUE MASSON
ST. BONIFACE.

Grand . Central . Hotel

WINNIPEG, MANITOBA.

P. L'HEUREUX, Prop.

La meilleure maison d'une piastre par jour de la ville.

P.S. Bonne cour et bonne étable en connection avec l'Hôtel. Et toute accomodation pour la vente des chevaux.

HOTEL QUEBEC

COIN DES AVENUES PROVENCHER ET TACHÉ, ST-BONIFACE.

V. & E. COUTURE, Prop.

Téléphone 2129.

Ce magnifique Hôtel est maintenant ouvert au public. Chambres de première classe chauffées à la vapeur. Liqueurs et cigares de choix. Pension de première classe. Bonne écurie.

LA CUSSON

LUMBER Co. Limited.

Scieries Cours et Bureaux, Avenue Provencher, vis-à-vis la rue St-Joseph.

Telephone 2625

Boite de Poste 20

FABRICANTS DE

Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournés. Toutes sortes d'ornementations interieures et extérieures. Bancs d'Eglise, Autels, Prie-Dieu, etc , etc.

MARCHANDS DE

Toutes espèces de bois de construction, planches, lattes en bois et métalliques, bois de chauffage, etc, etc.

Pierre pour fondation, Chaux, Sable, Ciment.

Toutes sortes de matériaux pour enduits, Plâtres, etc, etc.

Ferronneries pour Bâtisses, Clous, Vitres, Peintures, Huile, Vernis, Pinceaux, etc. etc.

M. SWEENEY

Contracteur

Excavation, ouvrage en concrete, Plancher de Ciment, connection de canaux d'Egoûts, une spécialité.

144 Rue Goulet. Norwood, Man.

T. A. IRVINE JOS. TURNER J. W. MOULE

PRIX FOURNIS SUR DEMANDE
TELEPHONE 529

STANDARD PLUMBING CO'Y

296 RUE FORT, WINNIPEG.

Appareil de Chauffage à air chaud Ou à vapeur, Plombiers une spécialité, une spécialité.

Guardian Assurance Co. Ltd.
Atlas Assurance Co, Ltd.
Pacific Coast Assurance Co.
Lloyd's Plate Glass,
Mercantile Assurance Co, Ltd.

ASSURANCE CONTRE ACCIDENTS ET RISQUES PROFESSIONNELS.

ARGENT A PRETER PROPRIETES A VENDRE

F. H. Bridges & Sons

AGENT D'ASSURANCE ET D'IMMEUBLES, Canadian Northern Block, Coin Portage et Main.

Tel. 97 et 992. Winnipeg.

Représenté par C. A. GAREAU.

Dr Louis F. BOUCHE

Chirurgien-Dentiste

Elève du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans; membre fondateur de la Société de Stomatologie ; gradué du Collège dentaire de Chicago, collège américain de chirurgie dentaire.

2?2, RUE, McDERMOTT, coin de la rue Albert, en face des bureaux du Free Press et du Telegram.

Tél. 3507

Banque d'Hochelaga

CAPITAL AUTORISE, $2.000.000
CAPITAL entièrement versé $2.000.000
FONDS DE RESERVE..... $1.450.000

DIRECTEURS :

F. X St-Charles Prest.
Robt. Bickerdike M. P. P. V. Pres.
Hon. J. A. Rolland, J. A. Vaillancourt, A. Turcotte.

M. J. A. Prendergast Gérant Général.
C. A. Giroux, - Gérant.

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Succursales :

MONTREAL: Rue Ste Catherine Centre, Rue Ste Catherine Est, Rue Notre-Dame Ouest, Hochelaga, Pointe Saint-Charles

Joliette P. Q.	St Henri P. Q.
Louiseville P. Q.	St Jérome P. Q.
Québec P. Q.	Trois-Rivières P.Q.
Québec St. Roch P.Q.	Valleyfield P. Q.
Sorel P. Q.	Vankleek Hill Ont.
Sherbrooke P. Q.	Winnipeg Man.

Saint-Boniface, Man

NOUVELLES SUCCURSALES :

St. Hyacinthe, P.Q.
St. Jacques l'Achigan, P.Q.
Berthierville, P.Q.
St. Pierre, Man.
Edmonton, Albertà,

MONTREAL: Maisonneuve, Mont Royal et St. Denis, St. Louis, Mile End.

Département d'épargne—Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépots d'épargné et payé aux deposant quatre fois par année.

EMET des "Lettres de crédit Circulaires" pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde; ACHETE, traites, or, argent et billets de banques des pays étrangers et VEND des chèques sur les principales villes du monde.

AGENTS EN ANGLETERRE : The Clydesdale Bank, Ltd., Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte.

AGENTS EN FRANCE : Crédit Lyonnais, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial.

Bureau ouvert tous les samedi soir de 6 a 8 heures

A. J. C. FRIGON, Gerant. Winnipeg

E. BELAIR, Gerant, Succ. de Saint-Boniface.

La Poudre de Savon Désinfectante de Lever Y-Z (Wise Head) est meilleure que les autres poudres, car elle est un désinfectant aussi bien qu'un savon.

SA FORCE EST DANS SA PURETE

REDWOOD LAGER

Cette bière est faite d'orge du Manitoba et de la meilleure importation de houblon; âge requis, embouteillée avec soin.

DEMANDEZ-LA

E. L. DREWRY

WINNIPEG MAN.

JOS COUTU & FILS,
ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES

BLOC DU "MANITOBA," PRÈS DU PONT DE ST-BONIFACE.

NOTRE MOTTO sera :—Satisfaction à tous et prix très modérés

Etant les seuls entr preneurs de pompes funèbres Canadiens Français de la province.—notre enseigne en fait foi,—nous sollicitons l'encouragement de tous nos compatriotes.

Nous nous occuperons aussi de l'embaumement à des prix très raisonnables.

Pour service de nuit : s'adresser à Jos. Coutu et Fils, coin des rues LaVerandrye et St. Joseph.

TEL. 2084

EPICERIES ET....
CHAUSSURES SONT

maintenant les deux principales lignes de mon commerce, mais j'ai toujours en magasin un assortiment très varié de

Fruits, Tabac, Pipes, Cigares, etc

Quant aux prix, je puis assurer que je ne crains pas la comparaison avec les autres magasins du même genre.

Farine, Son, Gru et toutes sortes de Grains toujours en vente.

T. PELLETIER, AVENUE TACHÉ St-Boniface.

Maurice Deny

ELECTRICIEN

ECLAIRAGE, SONNERIES, TELEPHONES, MOTEURS, ETC.

PHONE 3097. 35 AVENUE PROVENCHER.

Profitez de la réduction sur l'éclairage et faites installer la lumière électrique dans vos résidences.

Installation soignée et prix tres moderes.

Maurice Deny

Charrest & Bertram

Désirent annoncer aux citoyens de Saint-Boniface qu'ils ont ouvert un

ETAL DE BOUCHER

Coin des Rues Marion et Tache

Vous y trouverez les meilleures viandes, volailles et légumes, que vous pourrez acheter à bas prix.

Prix spéciaux pour les hôtels et maisons de pension.

Nous irons prendre vos commandes si vous le désirez.

CHARREST & BERTRAM
Téléphone 4563 AVE. TACHE
ST-BONIFACE

J. P. Raleigh,

D.D.S.—DENTISTE,

No. 536½, Rue Main, Winnipeg

BLOC CHRISTIE,

Coin des rues Main et James.

La population française sera toujours certaine d'avoir satisfaction en allant chez M. le Dr Raleigh. Ouvrage garanti

N'oubliez pas la place :—

536½, Rue Main, Winnipeg

Faites Attention

à la vente de samedi le 17 courant au

MAGASIN DU BON MARCHE

Pardessus pour dames a 10 par cent d'escompte. Un stock complet de Hardes pour l'hiver, vendu au prix, pour satisfaires la pratique.

D. C. CROSS

80 et 82 Avenue Provencher, - St. Boniface.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

Décoration d'Eglises et d'Appartement

F. D. PAMBRUN

ENTREPRENEUR A ST. BONIFACE

Peinture et Polycrôme de statue, imitation de faux bois et marbres, tapisserie, peinture et vitrerie. Travaux de bâtiment en tout genre.

Polissage et Vernissage de meuble à l'atelier

NO. 361 Rue ST. JEAN-BAPTISTE

Soumission sur demande s'adresser au NO. 55 RUE LAVERANDRYE.

BOITE DE POSTE 153.

A LEMAY

ST-BONIFACE, MAN.

Clos de Bois

Toute Espèce de Boiseries Fines ; Chassis et Portes de Toutes Sortes; Bois de Corde et Charbon Dur et Mou

Etant le seul Marchand de Bois Canadien Français de Winnipeg et de Saint-Boniface, je sollicite le patronage du public et particulièrement celui de mes compatriotes

COIN DES RUES THIBAULT ET PROVENCHER.

Telephone 1364

ECURIE DE LOUAGE

De M. Denis D'Acust

161 et 163 Rue Garry

M. Dujardins informe ses amis et le public qu'il a r çue d'Ottawa une magnifique voiture pour mariages et autres cérémonies spéciales. Vû le prix énorme de cette voiture elle coûtera un peu plus chers que les autres pour la faire sortir.

J. DUJARDINS, Prop.

Téléphone 141.

CHOCOLATS SUPERFINS DE BOYD

La confection des chocolats est peut-être ce que nous soignons le plus. Nous pouvons classer nos chocolats aujourd'hui comme parmi les meilleurs du continent. Nos chocolats et bonbons sont insurpassable; mais ils en surpassent beaucoup d'autres. Venez en acheter une boite aujourd'hui.

W. J. BOYD,

422 Rue Principale - - Bloc McIntyre
579 RUE PRINCIPALE
COIN DE L'AV. DU PACIFIQUE

—LA CIE—

COLLIN LIMITEE

MAGASIN DEPARTEMENTAL

DE SAINT-BONIFACE

MARCHANDISES SÈCHES
HARDES FAITES,
FOURRURES, CHAUSSURES
GROCERIES,
VAISSELLE,
GRAIN,
FLEUR,
SON ET GRU,
BOIS ET CHARBON,

AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE,
—LA CIE—
COLLIN LTD.

L. J. COLLIN, Gérant.

CANADIAN NORTHERN HOTEL

Coin de l'Avenue Provencher et de la rue Dumoulin

JEAN ET SAVOIE, Props.

Téléphone 2956

Ce magnifique hôtel est maintenant sous la direction de soussigné. Chambres de première classe chauffées à la vapeur. Liqueurs et cigares de choix. Pension de première classe.

Jean et Savoie
Propriétaires

POUR

NETTOYAGE DE TAPIS

—ET—

Emmagasinage de Meubles,

Téléphonez à

RICHARDSON,

TEL 128, - - FORT STREET,

Pres de la rue Ste-Marie WINNIPEG

Lavez les plats, les casseroles ou les pots avec le Savon Sec de Lever (une poudre) et la graisse disparaîtra comme par enchantement.